



Union paysanne
C.P. 899, succursale Bureau Chef
Lachute, Québec J8H 4G5
Tél. (450) 230-5046
paysanne@unionpaysanne.com

Communiqué
Pour diffusion immédiate

Sirop d'érable : 1000 entreprises ne verront pas le jour.

Lachute, 18 octobre 2016 : La semaine dernière, la Fédération des producteurs acéricoles du Québec (FPAQ) annonçait en grande pompe la création de 200 nouvelles entreprises... par tirage au sort. Si le fait de tirer au sort une place en agriculture vous déroutent, sachez que c'est une façon de faire fréquente parmi les cartels agricoles. Alors que le Québec manque *supposément* d'agriculteurs, voilà que les syndicats de l'UPA font tirer des places dans le secteur des œufs, du lait, du poulet et du sirop. « **Manque-t-on d'agriculteurs ou plutôt manque-t-on de places pour la relève agricole** », souligne Maxime Laplante, vice-président de l'Union paysanne.

Pourtant la FPAQ a dévoilé que 1200 personnes ont appliqué pour participer aux tirages. 1200 personnes prêtes à démarrer une nouvelle entreprise. Connaissez-vous un secteur semblable au Québec? « **La vraie nouvelle n'est donc pas que 200 personnes ont gagné un tirage, mais plutôt que 1000 entreprises ne verront pas le jour en raison du système mis en place par la FPAQ** », ajoute Benoit Girouard, président de l'Union paysanne. Certains entrepreneurs attendaient depuis 9 ans. Ces 1000 entrepreneurs auraient pu lancer leur entreprise depuis 10 ans s'ils avaient habité les autres provinces canadiennes ou aux États-unis. « **1000 nouvelles entreprises c'est plusieurs milliers d'emplois rattachés** », évalue Maxime Laplante, vice-président de l'Union paysanne. Le plus ridicule dans tout cela c'est que la FPAQ, il y a quelques semaines, a dû importer 6 millions de livres de sirop d'érable biologique des États-Unis, car son entrepôt était à sec. Tout cela alors qu'un millier de fermes ne peuvent être mise sur pied.

Des 5 millions d'entailles disponibles seulement 40 000 entailles étaient destinées à la relève agricole, une honte. Pendant ce temps, Samuel Sioui, un jeune amérindien venu de Wendake, demandait un contingent de 15 000 entailles en terres publiques. Il n'a pas gagné. Il lui sera donc impossible de faire ce que ses ancêtres ont enseigné aux colons blancs. Un amérindien privé de sa capacité d'opérer une sucrerie sur des terres qui étaient autrefois les siennes, on ne peut tomber plus bas.

Selon les dires du ministre Pierre Paradis, la FPAQ l'avait assuré qu'il y aurait du quota pour tout le monde. C'était une promesse faite dans la crainte de voir le rapport Gagné appliqué. Rapport qui demandait de mettre fin aux quotas et de revoir des aspects de la mise en marché collective. Aujourd'hui le résultat est éclatant. Il n'y aura pas de quota pour tout le monde et la majeure partie¹ des 5 millions d'entailles accordées par la Régie des marchés agricoles a été redistribuée entre les mains de ceux qui en avaient déjà. En ce sens c'est le même scénario vécu dans le lait, les œufs, le poulet. Lorsqu'il y a des quotas

disponibles ils sont avant tout répartis entre les mains de ceux qui en possèdent déjà, augmentant par le fait même l'effet de cartellisation du système et laissant la relève agricole sur le banc de touche.

Rappelons que tout ce système de quotas a été imposé il y a 10 ans sans référendum préalable auprès des acériculteurs. Un premier rapport (Bolduc) remettait en cause la clarté des rencontres tenues par la FPAQ et sa volonté à imposer son système de quotas. Le fonctionnaire en question avait été remercié peu après en raison des pressions de la FPAQ. Un deuxième rapport, commandé l'an passé par le ministre Paradis, est venu redire en somme les conclusions du premier. Le secteur de l'Érable fonce dans un mur. Il a perdu plus de 10% de ses parts sur le marché mondial et cette tendance devrait se poursuivre.

Il est minuit moins une pour agir. Le rapport Gagné doit être appliqué. L'Union paysanne demande donc au ministre Pierre Paradis de tout faire ce qui est en son pouvoir afin de permettre aux 1000 entreprises bloquées par la FPAQ d'être créées. Ce sont environ 3000 emplois de PME, en régions, axés sur les marchés de niche et qui profiteraient à l'ensemble de la société québécoise. Avons-nous le luxe de nous en passer?

1 : 3,6 millions sur 5 millions.

Pour information :

Benoit Girouard
Président Union paysanne
450-495-1910

Maxime Laplante
Vice-président
418-926-2473

L'Union paysanne est une association d'agriculteurs et de citoyens qui intercède auprès du gouvernement, des médias et de l'opinion publique pour promouvoir les intérêts de la paysannerie. Elle donne une place à tous ceux désireux de s'impliquer en faveur d'une agriculture et d'une alimentation paysannes. L'Union paysanne c'est... **l'Alliance de la Terre et de la Table.**